L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Achetant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Prenez Donc Une Copie que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00 y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente qui sont ceux de souscripteurs de suite.

SOARDS DIRECTORY CO. LTD. Editeurs, Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale coin de la rue Camp

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemeure

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 140 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George Nicholson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 595—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Thos. G. Kapier, exécuteur testamentaire dûtif de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Clegg & Quintero, avocats
14 sept 14 18 23

Succession de Mme Emilie Gutselim

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 455 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Dinkelspiel et Simon Weil, exécuteurs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel & Hart avocats 14 sept—14 18 22

Succession de Mme Ann Wilkin Morian

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74 186—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Hennessy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
13 sept—13 17 22

Succession de Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 216—Division A—Attendu que Estle Forester a présentée une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dûtive dans la succession de feu Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester, décédée testatrice avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier —John Watt Duffy, avocat.
13 sept—13 17 22

Succession de Mme Barbara Mesinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 051—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Barbara L. Kreisinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. Kreismann, avocat. 7 sept—7 11 18

Succession de Ernest F. Peters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73 457—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Maulick, veuve de Ernest F. Peters, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. F. A. Duerst, avocat. 9 sept—9 13 18

Succession de Mme Veuve Louis Malibus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 143, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jean Malibus, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. J. Meraz, avocat. 9 sept—9 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

Vente d'une Jolie Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Comme comme No 3938 rue Chestnut entre les rues Amitié et Constantinople.

Grande Terrasse.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 266, borné par les rues Chestnut, Amitié et Constantinople et Camp, désignés comme lots donze et D, d'après un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte passé devant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur entre lignes parallèles et ledit lot No Donze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Amitié et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11, et ledit lot No Donze comprenant le tout du lot original No Donze

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles A. Carroll, avocate pour la plaignante
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 427 et 429 rue Troisième, entre Hennessen et Tchoupitoulas.

Louis Spire vs Mme Mary Bose, femme de William C. Bose, et feu William C. Bose, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,005—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 8 septembre 1904 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Hennessen et Tchoupitoulas, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Troisième, sur quatre vingt seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur et trente pieds un pouce de largeur dans le fond, borné dans le fond par une allée ouvrant rue Hennessen, trois pieds sept pouces et deux lignes de largeur, communs audit lot et à d'autres ; le tout d'après le plan fait par L. J. Frémaux, assistant voyer de ville, daté le 12 octobre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire en cette ville, daté le 19 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—

1. Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons la somme de $175 avec 8 pour cent par an d'intérêt du 16 septembre 1902 jusqu'au paiement, sans bie avec 10 pour cent sur ledit montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat et les frais et dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer (au montant de son enchère) le paiement d'un billet pour $175 daté le 16 septembre 1902, payable deux ans après sa date et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable annuellement, de sa date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété d'après l'acte pardevant Ben Ory, notaire le 16 septembre 1902, enregistré dans le livre du Bureau des hypothèques 722, folio 791.

3. Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a

Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
5 août—5 6 12 16 19 26—sept 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52,288—En vertu d'un writ de feri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 21 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. S. Hero, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson ou William Johnson, dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,029 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quel que soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions— Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

Hôtel Agnew.

Tout au fleuve sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambres avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2 50 par jour, $12 à $15 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarenne, dossier No 74 186 ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans la propriété ci-après décrite :

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et privilèges à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Dosme et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Dosme de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Depestily, daté le 19 janvier 1836, et déposé au l'étude de G. Le Gardeur, notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 302 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.
10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930)—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer, et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, de lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74 095—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 25 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et en dépendant, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet numéro cent cinquante deux, borné par les rues Peniston, Annonciation, Général Taylor et Laurel, désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan de Faubourg St Joseph, dressé en l'étude du feu James Graham, notaire, comme le plan No 140, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt neuf pieds cinq pouces de front à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double, couvert en ardoises contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc., de chaque côté et connu comme 3811-3815 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et droits voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et ilet, etc., qui est contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No douze sur ledit plan du Faubourg St Joseph, et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant situé dans le même district et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 17 sur ledit plan du Faubourg St Joseph, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Peniston et mesurant vingt neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent dix pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le même district et ilet comme, et contigu à la propriété ci-dessus nouvellement décrite, désigné comme lot No dix huit et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de cent seize pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Laurel et cent seize pieds onze pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec billets et à huit pour cent d'intérêt et garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses usitées de sécurité.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. Rosen, notaire, et assurer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de la vente. Un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, 806 rue Perdido.

Hon. Frank McGinn, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 28 29

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois,

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Grape (maintenant Bourgogne), Grande Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces 3 lignes, étant une portion du lot original 218 et commencant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Grape. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne etc., dans un bon voirimage et qui se louera toujours bien

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de "non alienando", toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolff, avocat
28 août—28—sept 4 11 18 25 29

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT.

No 1895 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck, Joseph Stellijes et als

No 72,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Camp—JEUDI, le 13 octobre 1904 à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre et jugement lu et rendu en cour ouverte le 23 août 1904, et le jugement signé en cour ouverte le 30 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le numéro huit (8) de l'Ilet borné par les rues Camp, Félicité, Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galeries sur la façade et dans le fond, et à peu près sept chambres, citerne et hangar etc.

Conditions— Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1904, et faire un dépôt de 10 pour cent comptant avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant E. J. Maloney notaire, aux frais de l'acquéreur
11 sept—11 18 25—oct 2 9 13

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jemima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété foncière ci après décrite à savoir—

Le cottage double bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième, contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne hangar, cour etc., plus complètement décrit comme suit à savoir :

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais), dans l'Ilet décrit par le numéro 321, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 24 dudit ilet, ledit lot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fait acquis par le défendeur Jemima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, paroisse et Etat le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167, folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour et No 2617 rue ledit Liberté, à 1 30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci dessus intitulée tout et particulièrement les meubles de maison, livres argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière au tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par lien de vendeur privilège et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de "non alienando" et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lequel devant payer les taxes d'Etat de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente

L'acte de vente pardevant Lyle Mazos, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 a date

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Andrew R. Lessing

No 74,102 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 septembre 1904 à 11 heures a. m., sur les lieux, 1202 rue Howard, entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D agissant pour l'Hon. F. D. King juge de ladite Cour, Division B, maintenant en congé.

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enregistré

Conditions—Comptant.
11 sept—11 18 21

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple, 1915 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

MARDI, le 11 octobre 1904.

Succession de Patrick Bennen

No 72 887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 11 octobre, 1904, à midi à la Bourse des propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 septembre 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendance y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence, lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, et l'acte de vente, pardevant Robert P. Upton, notaire, conserver la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix, et n'importe laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 10 11

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Fred J. Spear, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido—MERCREDI le 28 septembre 1904, à midi, il sera vendu aux enchères publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904, pour le compte de la susdite succession la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Trois-ième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 755 borné par les rues St. Bernard Avenue (anciennement White), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle Orléans et l'avenue Claiborne, ledit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rosen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903 d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds, trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds, six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny ledit lot contenant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny et à une distance sur la rue Nouvelle Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations consistant une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard, deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur devant assumer le paiement de Taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bassière Rosen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur.